

JANVIER 2020

FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a signé l'entente « loisirs-culture » (supralocaux) avec la ville de Drummondville pour la période de 2020 à 2023 inclusivement.

Puisque les montants demandés par la ville de Drummondville étaient très intéressants et beaucoup moindres que ceux demandés par le passé, notre Municipalité a adhéré à l'entente. Actuellement, la Municipalité rembourse en moyenne 8000 \$ par année de frais de non-résidents pour les activités à Drummondville.

Qu'est-ce que ceci signifie pour les citoyennes et citoyens de Saint-Félix-de-Kingsey?

Cette entente permettra à l'ensemble de notre population d'accéder à de multiples activités dans les infrastructures de Drummondville **sans payer de « frais de non-résidents »**.

En plus, vous n'aurez plus à apporter vos factures au bureau municipal pour remboursement.

***** Pour la liste des activités, veuillez vous référer à la liste ci-jointe. *****

Voici les coûts de l'entente pour Saint-Félix-de-Kingsey :

- 2020 un montant de 7750 \$
- 2021 un montant de 7944 \$
- 2022 un montant de 8143 \$
- 2023 un montant de 8346 \$

Pour la période de 2016 à 2019, la Municipalité n'avait pas accédé à cette entente car les montants demandés étaient trop élevés : en 2016, 28 809 \$; en 2017, 32 024 \$; en 2018, 37 040 \$; en 2019, 41 155 \$.

À compter de janvier 2020, vous pourrez vous procurer la carte-accès loisirs de Drummondville aux deux endroits suivants :

- Bibliothèque de Drummondville : 425, rue des Forges
- Drummondville Olympique ou Complexe Sportif : 1380, rue Montplaisir.

Très important :

Un adulte doit avoir en main un permis de conduire avec une adresse à Saint-Félix-de-Kingsey ou, s'il n'a pas de permis de conduire, un bail, une facture avec une adresse de Saint-Félix, etc.

Pour un enfant, il faut avoir la carte d'assurance-maladie. Toutes les personnes doivent être présentes lors de la demande, puisqu'une photo sera prise de chaque personne.

Informations :

- **Bibliothèque, 425, rue Des Forges, 819 478-6573 ou**
- **Complexe Sportif et Aquatique, 1380 rue Montplaisir, 819 478-1486**

AVANTAGES DE LA CARTE ACCÈS-LOISIRS¹

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Accès gratuit pour tous sur présentation de la carte accès-loisirs.

PARC NAUTIQUE STE-THÉRÈSE

Tarifification réduite sur présentation de la carte accès-loisirs.

AQUACOMPLEXE ET PISCINE DU CENTRE

Tarifification réduite sur présentation de la carte accès-loisirs.

PISCINES EXTÉRIEURES ET PLAGE MUNICIPALE

Accès gratuit pour tous sur présentation de la carte accès-loisirs.

PATINOIRES INTÉRIEURES

Accès gratuit pour tous sur présentation de la carte accès-loisirs.

DRUMMONDVILLE OLYMPIQUE

Tarifification réduite sur présentation de la carte accès-loisirs

- TENNIS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- BADMINTON
- HOCKEY MINEUR
- ATHLÉTISME
- BASEBALL
- BMX
- CANOË-KAYAK
- JUDO
- NATATION LES REQUINS
- NAGE SYNCHRONISÉE LES NIXINES
- PATINAGE DE VITESSE
- PATINAGE ARTISTIQUE
- SKIOMAX (SKI DE FOND)
- TAEKWONDO
- GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
- TUMBLING
- TENNIS DE TABLE
- SOCCER ÉTÉ
- TRIATHLON TRIOMAX JUNIOR
- TIR À L'ARC

¹ Veuillez prendre note que cette liste n'est pas exhaustive et peut être évolutive, car les citoyens des municipalités adhérentes à l'entente loisirs-culture auront accès aux infrastructures et tarifs comme un résident de Drummondville.

La direction de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey